

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

---

## TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 389

présenté par  
M. Brottes

-----

### ARTICLE 7 SEXIES

À la dernière phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de cette valeur »

les mots :

« de la valeur des garanties de capacité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.